

## PRATIQUE DE L'EXPLOITATION INTENSIVE DES PRAIRIES

ENSEIGNEMENTS RECUEILLIS A L'OCCASION DU CONCOURS  
D'HERBAGES ORGANISE EN 1960, DANS LE DEPARTEMENT DE  
L'EURE.

**L**ES OPERATIONS DU JURY SE SONT DERoulees LES 16, 17, 18  
MAI. OR APRES UN DEMARRAGE PRECOCE EN MARS, EN  
FIN AVRIL ET DEBUT MAI L'HERBE A CEsSE DE POUssER  
du fait d'un temps froid et sec. Un réchauffement vers le 10 Mai a permis  
une reprise de la pousse de l'herbe. Au moment du passage du Jury, les  
prairies sortaient donc d'une période critique.

Ce rappel est nécessaire parce que le souvenir dominant de 1960 sera son  
été et son automne extrêmement pluvieux et que ces conditions difficiles du  
printemps éclairent certaines observations du Jury.

Parmi les observations faites, nous avons essayé de dégager les plus  
importantes dans les six rubriques de cet exposé :

### I. — RAY GRASS D'ITALIE

Au printemps 1960, le Ray Grass d'Italie s'est signalé non seulement  
par sa précocité — qualité déjà bien connue — mais aussi par la vigueur de  
sa végétation ; il a été moins gêné que les dactyles et fétuques par le temps  
froid et sec.

*par*  
M. Ergon

Dans plusieurs exploitations situées dans les secteurs les plus défavorisés du département, il a sauvé la situation au début du mois de Mai.

Le Ray Grass d'Italie est sûrement appelé à prendre place dans beaucoup d'exploitations du département — ne serait-ce que sous forme de culture dérobée — pour assurer le pâturage précoce. Il faut environ 10 ares par U.G.B. pour « faire la soudure » avec les prairies de la même précocité que les dactyles 1/2 précoces (S.37, Trifolium II).

## II. — PROBLEMES PROPRES AUX PRAIRIES TEMPORAIRES

Des règles très élémentaires ne sont pas respectées, par exemple : les parcelles de pâturage ne correspondent pas aux différentes espèces semées mais au contraire les recourent ! Les variétés semées n'assurent pas du tout ou très incomplètement l'échelonnement des épiaisons et des rythmes de végétation.

Or les erreurs observées ne sont pas dues à la méconnaissance de ces règles mais à l'absence d'un plan d'ensemble cohérent avec prévision à échéance de 4 à 8 ans pour les semis temporaires.

Jusqu'ici, on a juxtaposé des parcelles de temporaires un peu au hasard des terres disponibles pour un semis et des variétés disponibles dans le commerce. A l'avenir il faudra prévoir un plan de semis sur plusieurs années qui assurera :

- un renouvellement annuel régulier,
- le maintien chaque année d'une répartition convenable entre les espèces.

Signalons de plus deux erreurs relevées sur des points particuliers mais faciles à éviter :

— des semis de printemps sur sol nu trop tardifs — les dates convenables sont pour le Département :

Fin Mars - début Avril sur les sols légers et caillouteux se réchauffant vite mais craignant la sécheresse dès Juin ou Juillet.

Fin Avril - début Mai sur les limons profonds (ceci permet de nettoyer le sol avant le semis).

Semer plus tard c'est se priver d'une production d'herbe de qualité qui arrive au moment où le ralentissement des anciennes parcelles se fait sentir.

— Pâturage d'un jeune semis par sol détrempé. A sa première pâture, une jeune prairie porte mal le pied des animaux. Si un orage vient détrempé le sol, il faut différer le pâturage du semis de 2 ou 3 jours.

### III. — PARCELLEMENT

Le but du parcellement est :

- de limiter le séjour des animaux sur une parcelle (maximum 7 jours) ;
- de permettre des temps de repousse suffisants entre deux passages successifs sur la même parcelle.

En pratique il suffit de disposer pour un troupeau de 6 à 9 parcelles.

Des éleveurs vont parfois au delà : le Jury a vu des rotations menées avec 14 et même 19 parcelles souvent d'ailleurs dans le but d'éviter l'emploi du rationnement par clôture électrique.

Or si on a 16 parcelles, le troupeau y reste 2 ou 3 jours, il y a piétinement d'une forte proportion d'herbe sur toute la surface.

Si, pour la même surface et le même troupeau, on a 8 parcelles où les animaux restent de 6 à 8 jours avec rationnement par fil avant, le piétinement est limité à 1/7 de la surface en moyenne.

De façon générale, les parcelles trop petites présentent des inconvénients : les travaux motorisés (épandage d'engrais, fauche, etc...) sont gênés. D'autre part si la largeur de la parcelle qui correspond au front de pâturage est trop étroite, quand l'herbe est très abondante ou bien il y a gaspillage par piétinement pour assurer aux animaux une ration suffisante, ou bien pour éviter ce gaspillage on risque une sous-alimentation (rationnement trop strict, compétition entre les animaux) — Pour les vaches laitières le déplacement de la clôture deux fois par jour réduit ces inconvénients.

A l'opposé, d'autres éleveurs, surtout s'il s'agit de temporaires où l'on hésite à multiplier des clôtures qui ne resteront que 4 ans disposent de grandes parcelles en petit nombre.

Dans ces parcelles le pâturage est en général bien rationné par fil avant, mais l'emploi du fil arrière à déplacer tous les 5 jours est trop souvent négligé.

L'argument souvent avancé à l'encontre du fil arrière est la difficulté d'abreuver ; or, nous avons vu une exploitation où l'eau étant sous pression

à proximité il suffisait d'allonger le tuyau plastique. Dans d'autres cas, il suffit d'aménager un couloir pour maintenir l'accès à un point d'eau fixe.

Avec le fil arrière, il est théoriquement possible de pâturer correctement de très grandes parcelles. Toutefois le fil arrière ne laisse pas de repère visible sur le terrain. On risque de ne pas voir assez nettement, ni assez tôt l'accélération du rythme de pâturage d'un passage à l'autre. L'expérience montre que sauf rarissimes exceptions, la conduite du pâturage est plus délicate et moins bien réalisée.

Il vaut donc mieux subdiviser par une clôture électrique légère mais fixe les trop grandes parcelles.

En conclusion, la meilleure méthode est d'établir une rotation de 7 ou 8 parcelles avec rationnement par fil électrique à l'avant et éventuellement fil arrière au printemps si le troupeau doit rester sensiblement plus de cinq jours. Recourir à un nombre plus élevé de parcelles n'est justifié que s'il y a une raison impérieuse qui empêche de rationner par la clôture électrique.

#### **IV. — FERTILISATION**

##### **Engrais organiques**

Si le fumier est rarement mis sur pâture, le purin est très souvent employé et parfois en quantités très importantes.

Or, associant l'azote sous forme ammoniacale et la potasse, il peut provoquer des déséquilibres minéraux dans l'herbe jeune.

Dans toute la mesure du possible, il faut réserver le purin aux prairies fauchées.

##### **Azote**

Le Jury a rencontré des attitudes très diverses : diminution volontaire de l'apport de fin d'hiver pour réduire l'excédent de printemps — ce qui en 60 a provoqué une situation critique en début Mai — et à l'autre extrême des apports dépassant déjà 100 N. avant le 2<sup>e</sup> passage.

Les apports qui dans le département, donnent de bons résultats sont les suivants :

40 N. sur les permanentes,

60 N. sur les temporaires,

dans la 2<sup>e</sup> quinzaine de Février, sous forme de sulfate d'ammoniaque parce qu'il apporte du soufre.

Au delà de ces doses, il y a risque de déséquilibres dans la composition de l'herbe jeune surtout avec la forme ammoniacale.

Dans les cas où des intempéries retarderaient l'épandage jusqu'en Mars et sur Ray Grass d'Italie, parce qu'il utilise l'azote plus vite, il est préférable d'utiliser l'ammonitrate.

Un 2<sup>e</sup> épandage est très souvent fait de 30 à 40 unités. Mieux que le numéro d'ordre du pâturage (qui varie selon la précocité de la saison), il faut prendre comme repère pour 2<sup>e</sup> apport soit une date, (après le pâturage ou la fauche de Mai-Juin sur les permanentes), soit l'épiaison, pour les prairies temporaires (faire l'apport après l'exploitation qui a supprimé la plus grande partie des épis).

Par contre le 3<sup>e</sup> épandage est rarement envisagé de façon systématique. Il faut mettre à profit les conditions climatiques favorables ; orages ou pluies après le 15 Juillet.

Notons que deux éleveurs avaient dû retarder leur apport d'azote en Juin parce qu'ils avaient commandé tous leurs engrais en morte saison et attendaient d'un jour à l'autre la première livraison ; ces difficultés de soudure peuvent coûter cher certaines années !

### **Acide Phosphorique**

Son emploi est général à juste titre.

Si le sol est normalement pourvu, apporter 70 à 100 unités d'entretien selon le niveau de production des prairies.

La forme d'acide phosphorique est fonction de la nature du sol.

### **Potasse**

Son importance est beaucoup plus controversée que celle de l'acide phosphorique.

En effet, à la pâture, les animaux par leur bouse et leur urine restituent beaucoup de potasse qui joue un rôle dans la fertilisation d'après les uns, qui est trop inégalement répartie pour jouer ce rôle d'après les autres.

Souvent par l'emploi d'engrais binaires, il est amené autant de potasse que d'acide phosphorique.

Or nous avons enregistré dans le département des teneurs très élevées en potasse dans les herbes qui correspondent à une consommation de luxe sans profit pour les animaux. Le but est d'amener la potasse juste nécessaire pour concourir au bon rendement de la prairie sans augmenter la teneur de l'herbe.

L'équilibre 1 d'acide phosphorique, 0,5 de potasse en sol normalement pourvu — soit 35 à 50 unités de potasse — doit suffire pour les parcelles pâturées. Les scories 15-8 ou 14-7 permettent de le réaliser facilement.

Pour cette raison, l'habitude assez répandue, qui consiste à apporter une fumure de fond importante pour 2 ans quelquefois 3, est à proscrire pour la potasse. En cas de semis de temporaire, il est recommandé d'apporter une forte fumure d'acide phosphorique qui sera enfouie par le labour et suffira pour 2 ans. Pour la potasse, un apport annuel régulier est préférable.

## **V. — REPARTITION DES PARCELLES SELON LES TROUPEAUX**

C'est un des points les plus difficiles qui dépend d'ailleurs de la gestion technique de l'ensemble de l'élevage.

Il est fréquent de rencontrer une rotation bien conduite pour les vaches dont les résultats satisfont l'éleveur et sur la même ferme un pâturage extensif pour les élèves.

En effet il est impossible sur une exploitation moyenne à petite de conduire autant de rotations qu'il y a de catégories d'animaux ; on arriverait vite à un parcellement excessif. Par ailleurs, on ne peut rassembler dans un même troupeau des animaux trop différents ; les plus petits ou les plus faibles seront brimés. Il faut donc réaliser un compromis souvent difficile entre le nombre de troupeaux à faire pâturer et l'homogénéité de ces troupeaux.

La méthode de la 2<sup>e</sup> ligne est encore quelquefois utilisée mais :

— Les animaux de la 2<sup>e</sup> ligne, mis à la portion congrue, souffrent beaucoup plus qu'on ne l'admet en général.

— Il faut « doser » le pâturage de la 1<sup>re</sup> ligne pour qu'il reste assez d'herbe pour que la 2<sup>e</sup> ligne séjourne pendant la même durée sur la parcelle. La conduite du pâturage, déjà délicate, avec un troupeau s'en trouve rendue plus difficile. Presque toujours, le temps de séjour sur une parcelle s'en trouve prolongé.

Pour ces raisons, nous pensons que cette méthode, déjà en régression, disparaîtra complètement.

La solution consiste à réduire au minimum le nombre de troupeaux et de consacrer à chaque troupeau une série propre de parcelles menées en rotation.

Ainsi dans la plupart des fermes, on devrait avoir :

une rotation pour les vaches laitières,  
une rotation pour les élèves les plus âgés,  
chacune d'elles étant totalement indépendante de l'autre.

Sur les petites fermes, il y a là un argument qui va dans le même sens que les conclusions des études de gestion pour la réduction du nombre de catégories d'animaux.

L'exemple d'une excellente solution a été relevé par le Jury chez un lauréat du concours.

Il y a deux rotations indépendantes, une pour les vaches, une autre pour 40 élèves.

De plus, l'éleveur finit chaque année une dizaine de bœufs à l'herbe.

Les 10 bœufs à finir précèdent les élèves ; ainsi quand les élèves sont sur la parcelle 1, les bœufs pâturent un tiers ou la moitié de la surface de la parcelle 2. Ils passent dans une partie (limitée à la clôture électrique) de la parcelle 3 quand les élèves arrivent dans la parcelle 2.

Ainsi, les bœufs ont toujours une herbe abondante et de qualité.

Les bousculades entre bœufs à finir et génisses du troupeau d'élèves, toujours préjudiciables à l'engraissement, sont évitées.

Les élèves ne consomment pas que des restes.

Le seul inconvénient est qu'au moment où l'herbe est très abondante, le piétinement de l'herbe par les bœufs n'est pas évité. Il est simplement limité du fait qu'on ne leur accorde qu'une partie de la parcelle et non la parcelle entière.

## VI. — EXCEDENTS DE PRINTEMPS

C'est le point le plus important.

De très nombreux éleveurs craignent d'être débordés par l'herbe au printemps et considèrent même que c'est une faute dans la conduite de leur pâturage.

Pour prévenir ce débordement, ils ont recours à de nombreuses pratiques, plus ou moins conscientes :

- sur-pâturage d'automne ;
- accès libre des animaux sur toutes les parcelles en hiver ;
- premier pâturage très rapide et léger, parfois même sans rotation ;
- pâturage partiel lors du premier cycle de la rotation pour passer sur toutes les parcelles ;
- réduction de l'apport d'azote en fin d'hiver ;
- échelonnement de cet apport selon les parcelles.

Or l'excédent de printemps est normal :

Il correspond à un stade physiologique des graminées (montaison puis épiaison) où la croissance est active et à une saison où chaleur et humidité favorisent une pousse rapide.

Par l'exploitation intensive des prairies, il ne faut pas chercher à esquiver cet excédent mais au contraire à le provoquer pour en tirer parti sans toutefois compromettre la repousse ultérieure.

L'emploi de la fumure azotée en fin d'hiver, l'utilisation de souches sélectionnées de végétation plus vigoureuse — et en particulier du Ray Grass d'Italie — contribuent à augmenter cet excédent. Une rotation stricte dès le début de saison permet sa mise hors circuit.

L'herbe en excédent est utilisée pour la constitution de stocks pour l'hiver permettant ainsi de réduire la surface consacrée exclusivement à la constitution de ces stocks.

Ici se pose une question très importante :

Peut-on échapper à l'ensilage pour cette mise hors circuit ? Nous ne sommes pas maîtres de la date de coupe ; elle est fonction de l'épiaison des graminées. Avec la grande majorité des dactyles et des fétuques l'épiaison se situe entre les 15 et 25 Mai dans l'Eure : à cette époque il est pratiquement impossible de faire un foin correct. Avec des Ray Grass Anglais tardifs, des fléoles, les prairies permanentes, la fauche intervient en Juin et l'on peut faner. Mais il faut pouvoir assurer sur les autres parcelles un pâturage de qualité sans interruption jusqu'à la repousse des parcelles fanées or cette repousse est d'autant moins rapide et vigoureuse que l'on avance en saison.

Donc, du point de vue de l'exploitation des prairies, l'ensilage est de beaucoup préférable parce que :



— il permet d'intervenir plus tôt à un stade de végétation tel que la plante est apte à bien repartir ;

— la repousse se situe alors dans une période en général plus favorable à la végétation ;

— le terrain est plus vite débarrassé et la repousse repart plus vite.

Il faut alors mettre les parcelles hors circuit sur la première pousse plus tôt que sur la deuxième sauf si la première a été exceptionnellement précoce comme en 60.

La surface à mettre hors circuit peut ainsi être précisée :

Pour un troupeau d'effectif constant il faut mettre hors circuit de 20 % (permanentes médiocres à l'ouest), à 50 % (temporaires des secteurs les plus secs) de la surface en herbe qui assure normalement un pâturage suffisant pour ce troupeau en été ; (s'il y a des semis de printemps en temporaire, ils sont à déduire de la surface à mettre hors circuit).

Quand, sur une exploitation, toutes les parcelles d'une rotation sont consommées par pâturage à un rythme rapide (30 jours au moins de repousse), on peut considérer à coup sûr la situation comme très critique et il faut rechercher, s'il en est encore temps, quelles autres surfaces pourront être adjointes en été aux parcelles en rotation pour assurer au troupeau un pâturage suffisant.

A la méthode proposée ci-dessus, il est opposé souvent l'argument suivant d'une apparente logique : mieux vaut utiliser son azote pour des épandages d'été qui régulariseront la production sur l'année.

A ceci nous répondrons que :

— l'unité d'azote est mieux utilisée, donne plus d'unités fourragères au printemps qu'en été ;

— les prairies dont on a tiré un gros rendement au printemps — à la condition stricte qu'elles aient été exploitées à bonne date — n'ont en aucune façon leur potentiel de production estivale amoindri ;

— l'on risque, à trop diminuer l'apport d'azote de fin d'hiver d'écourter d'herbe en Mai — fait que le Jury a constaté en 1960 ;

— pour assurer un bon pâturage d'été, la solution la plus sûre est de faire pousser beaucoup d'herbe fin Mai début Juin après une mise hors circuit précoce. Les repousses ultérieures, pratiquement sans épis pour la plupart

des graminées seront en Juin-Juillet exploitées avec une durée de repousse de l'ordre de 40 jours. Aborder l'été avec cette avance d'herbe sur pied est plus sûr que de compter sur les seuls épandages d'azote d'été.

### CONCLUSION

Cet exposé pourrait surprendre en ceci qu'il constitue une mise au point de méthodes connues dont l'énoncé des principes est devenu banal et qu'il n'intègre pas la présentation de notions prometteuses et d'actualité : chaîne de pâturage, exploitation des espèces en fonction de leurs particularités physiologiques.

En fait ces données sont déjà expérimentées dans l'Eure en vue d'étudier leur application locale au niveau de l'exploitation.

Mais ces techniques — qui concernent la temporaire — n'auront de chances d'être appliquées avec succès *que si les règles relatives au parcellement, au déplacement de la clôture électrique, à la mise hors circuit sont déjà correctement mises en pratique.* D'autre part, il est peu probable que l'exploitation des prairies permanentes puisse connaître des modifications importantes dans un bref avenir par rapport à celle décrite dans cet exposé.

M. ERGAN  
*Ingénieur au C.E.T.A.  
d'Élevage de l'Eure*